

Thèses de l'IFR

L'IFR a décidé en 2012 de donner une visibilité particulière aux meilleurs travaux de doctorat en Droit en créant trois prix de thèse : le **prix Gabriel Marty** en Droit privé, le **prix Maurice Hauriou** en Droit public et le **prix Jacques Cujas** en Histoire du Droit. L'objectif est de promouvoir les travaux menés au sein de l'Ecole doctorale Sciences juridiques et politiques et de les rendre visibles et accessibles rapidement.



Ces prix seront attribués chaque année aux docteurs toulousains au titre d'une soutenance l'année civile précédente lorsque leur travail aura été proposé par le jury pour un prix. Ils consistent en **la publication de la thèse aux Presses** de notre Université avec diffusion par les éditions **LGDJ-Lextenso**. L'intégralité des frais est prise en charge par l'IFR.

ACTUALITÉ